

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DE LA PJJ

DÉCLARATION PRELIMINAIRE DU 17 JUIN 2026



Monsieur Le président du CSA,

C'est avec une profonde tristesse que nous adressons nos sincères condoléances à la famille de Lyhanna dont le décès révèle une nouvelle fois au grand jour ce que nous dénonçons depuis plusieurs années : un système à bout de souffle, où l'on demande toujours plus à celles et ceux à qui l'on donne toujours moins. La CGT PJJ s'adresse à vous aujourd'hui avec une colère légitime et une profonde inquiétude.

Car quand le drame frappe, plutôt que de reconnaître les responsabilités politiques, on cherche des boucs émissaires, on instrumentalise la douleur, on divise un peu plus et on oublie ceux qui, sur le terrain, se battent chaque jour pour que chaque jeune compte.

Quand notre ministère est attaqué et qu'il tente de justifier l'injustifiable, c'est parce qu'il a échoué à protéger ces enfants qui devraient être LA priorité de l'Etat que vous servez en tant que directeur de la PJJ. Comme dans bon nombre de services publics, la désorganisation de nos unités, la multiplication des tâches administratives, la réduction des moyens alloués à l'action éducative, les réformes à marche forcée, le mépris du dialogue social contribuent à votre projet de démantèlement de la PJJ, et du service public de manière générale.

Comment ne pas ressentir **une profonde indignation** face à la manière dont notre institution traite ceux qui en sont le socle et qui peinent à obtenir des moyens pour exercer au quotidien ? Les agents de la PJJ ne sont pas des numéros dans un tableau Excel, ni des pions sur un échiquier budgétaire. Ils sont des éducateurs, des travailleurs sociaux, des professionnels qui, à chaque rouage, accompagnent des jeunes en souffrance, en rupture, en quête de repères. Ils portent des missions qui dépassent largement la simple exécution de tâches : ils restaurent des liens, ils redonnent de l'espoir, ils apportent la présence et la constance éducative qui rassurent et sécurisent nos jeunes.

Au lieu de les écouter, de les associer dans l'écriture des PPU, ces collègues sont les spectateurs de cette agitation autour **d'une réforme des UJPE portée par les ambitions de quelques-uns.**

Leurs cadres s'organisent pour répondre présents à une commande institutionnelle dont ils interrogent le sens : « pourquoi mobiliser tant d'agents et d'argent pour participer à un séminaire **« porter l'élan »** ? Et ce, alors que notre administration est incapable de nous trouver des réponses rapides et des moyens efficaces pour que nos structures fonctionnent déjà « normalement ».

La PJJ comme les autres services de la justice a un genou à terre et au lieu de l'aider à se relever, notre garde des Sceaux s'évertue, comme il l'a déjà fait en février dernier pour l'attaque de l'enseignante de Sanary-sur-Mer, à tirer sur l'ambulance.

La PJJ est « malade » avait-il déclaré, mais c'est à se demander qui la rend malade et à qui cela profite ?

La CGT PJJ refuse cette indécence institutionnelle et réitère son refus d'instrumentalisation politique des drames sociaux et judiciaires, utilisée au détriment des services publics et de ses agents.

Monsieur le président, comment peut-on prétendre « protéger la jeunesse » quand les moyens humains ne sont jamais déclinés dans vos documents de travail que ce soit pour les UJPE, pour le QM de Meaux-Chauconin ou pour la prise en charge des Mineurs Auteurs d'Infraction à Caractère Sexuel ? Et qu'en est-il des postes qui seraient alloués suite à la démarche « repenser le milieu ouvert » ? Est-ce qu'une nouvelle fois vous allez, comme vos prédécesseurs, détourner l'attention pour endormir la grogne légitime ?

Cette grogne que vous silencez en agitant la menace de la déloyauté, mais que vous ne pouvez ignorer, est le reflet des désastres que nous croisons chaque jour faute de moyens suffisants et de réponses adaptées.

Monsieur le président, on vous entend sur les plateaux pour aller vanter votre réforme à visée électoraliste mais quand il s'agit de soutenir ceux qui sont le ciment de la PJJ, on ne vous entend pas. Comment pouvez-vous ignorer ces désastres ? Quel manque de courage quand on affiche vouloir « porter l'élan » !

La CGT PJJ n'est pas dupe et vous demande d'être honnête envers les agents qui tiennent cette administration à bout de bras.

La CGT PJJ le dit avec force : le respect que l'on doit aux jeunes que nous accompagnons commence par le respect que l'on doit à ceux qui les accompagnent.

- **Reconnaissez leur expertise : les agents ne sont pas des exécutants, mais des professionnels dont les retours d'expérience devraient éclairer chaque décision.**
- **Donnez leurs des conditions de travail dignes : redonner de la marge de manœuvre aux échelons les plus proches des besoins des agents qui attendent de la réactivité.**
- **Donnez une réelle place au dialogue social : pour que les instances ne servent pas à entériner des choix déjà faits, mais à construire, ensemble, des solutions adaptées aux besoins réels des territoires.**
- **Stoppez la privatisation rampante : le service public de la PJJ n'est pas une variable d'ajustement, il doit être votre priorité !**

La CGT PJJ refuse les réformes bâclées, pensées dans l'urgence et sans les premiers concernés. Nous voulons une PJJ qui assume pleinement sa mission éducative et sociale, une PJJ qui donne aux agents les moyens de faire leur travail avec fierté et sérénité.

Nous continuerons de porter la voix de celles et ceux qui, malgré tout, croient encore au sens de leur mission. Mais nous exigeons que leur engagement soit enfin reconnu, respecté, et soutenu par des actes concrets.

Parce que la Justice ne se décrète pas, elle se vit. Et qu'elle se vit d'abord avec ceux qui la font. La CGT PJJ continuera de porter leur voix et de dénoncer les injustices qu'ils subissent.

Tant que vous resterez sourd aux besoins de rassurance des agents et aux revendications portées par la CGT PJJ, nous refuserons de cautionner vos projets désincarnés qui ne répondent pas aux attentes immédiates des agents de la PJJ.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que la CGT PJJ ne siègera pas à cette instance que vous avez vidé de son sens et dont vous détournez l'objectif.